

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF1200

présenté par

Mme Violland, M. Lacombe, Mme Spillebout, Mme Poussier-Winsback et M. Berrios

AVANT L'ARTICLE 59

Mission « Économie »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.